

GLOSSAIRE DE L'INNOVATION



CCI France - Département Industrie / Innovation / Intelligence économique



Accord de Londres

L'Accord en date du 17 octobre 2000 sur l'application de l'article 65 de la Convention sur le Brevet Européen (CBE) - dit accord de Londres - est un accord facultatif visant à réduire les coûts liés à la traduction des brevets européens. Selon cet accord, les Etats membres à la fois de la CBE et de l'Accord de Londres renoncent à l'exigence de production d'une traduction complète des fascicules de brevet européen dans leur langue nationale, dans tous les cas pour les Etats membres ayant une langue officielle commune avec une langue officielle de l'OEB (français, anglais, allemand), ou dans le seul cas où le brevet européen est dans une langue officielle de l'OEB particulière prescrite, pour les Etats membres n'ayant pas de langue officielle en commun avec les langues officielles de l'OEB. Dans tous les cas, les revendications qui constituent le cœur juridique du brevet, demeureront traduites dans les trois langues officielles de l'OEB, et donc toujours disponibles en français. L'accord est entré en vigueur en France le 1^{er} mai 2008. Il permet une diminution de 25 à 30 % des coûts d'obtention du brevet européen.

Agence de développement économique

Les agences de développement économique sont des associations créées à l'initiative des collectivités territoriales, comme les comités de bassin d'emploi et les comités d'expansion, qui assistent les collectivités territoriales dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies de développement économique. Le Conseil National des Economies Régionales (CNER) est la fédération nationale des agences de développement et des comités d'expansion économique.

Analyse de la Valeur (AV)

L'Analyse de la Valeur est une méthode de compétitivité, organisée et créative, visant la satisfaction du besoin de l'utilisateur par une démarche spécifique de conception à la fois fonctionnelle, économique et pluridisciplinaire. (Source : norme NF X 50-150)

Analyse Fonctionnelle (AF)

L'analyse fonctionnelle est une démarche qui consiste à rechercher, ordonner, caractériser, hiérarchiser et / ou valoriser les fonctions du produit attendu par l'utilisateur. (Source : norme NF X 50-151)

Arrangement de Madrid

L'arrangement de Madrid est un traité international regroupant un grand nombre de pays dont la France. Il permet sur la base d'un enregistrement national régulier dans le pays d'origine du demandeur d'obtenir la protection d'une marque dans un ou plusieurs autres états membres par le biais du dépôt d'une seule demande d'enregistrement auprès du Bureau International de l'OMPI à Genève. L'enregistrement international bénéficiera dans chaque état membre désigné de la même protection qu'une marque nationale du pays concerné et sera soumis à la législation nationale du pays en question. Cet Arrangement fait partie de l'Union de Madrid laquelle comprend également un Protocole Additionnel conclu en 1989 et ratifié par la France.

ARIST

Au sein des CCI, les ARIST (Agence Régionale d'Information Stratégique et Technologique) accompagnent les PME dans leurs démarches d'innovation et de développement stratégique

ASIT (Advanced Systematic Inventive Thinking)

Issue de TRIZ, ASIT est une méthode de créativité et de recherche de solutions de conception innovante. Elle est applicable à la conception de produits et services innovants. Elle permet de générer rapidement des idées respectant les contraintes d'un problème, et contournant les biais traditionnellement observés.



Benchmarking (Etalonnage)

Le benchmarking est une technique qui consiste à prendre le meilleur comme référence, afin de rendre plus performant un produit, une méthode, un service, une stratégie...

Brainstorming (Remue-méninges)

Le brainstorming est une technique de créativité en groupe permettant de produire le plus d'idées possibles, dans un minimum de temps sur un thème donné.

Brevet

Titre de propriété qui protège, non seulement l'invention d'un produit ou d'un procédé de toute reproduction, mais également et surtout, les droits de son ou de ses auteurs en cas d'exploitation industrielle. Pour être brevetable, une invention doit être nouvelle, ne pas découler de manière évidente de l'état de la technique et être susceptible d'application industrielle.

Brevet triadique

Un brevet appartient à la famille triadique de brevets si et seulement si il a été déposé et enregistré à l'Office européen des brevets (OEB) et à l'Office japonais des brevets (OJB) et s'il a été délivré par l'Office des brevets et des marques des États-Unis (USPTO).

Business Plan (plan de développement)

Dossier présentant un projet de création d'entreprise ou décrivant le développement de l'entreprise sur les 3 à 5 ans à venir et démontrant sa viabilité. Document essentiel pour expliquer un projet à un tiers et discuter avec différents partenaires. Il doit être complet, concis, précis, clair, soigné et vendeur.





Cahier des Charges Fonctionnel (CdCF)

Le Cahier des Charges Fonctionnel (CDCF) d'un projet est un document par lequel la maîtrise d'ouvrage exprime son besoin pour le projet. Ce besoin doit être formulé en termes de fonctions que le futur utilisateur aura à accomplir, ou que le système devra accomplir pour lui.

Capital Investissement

Recouvre les métiers du capital risque, du capital développement et du capital transmission.

Capital risque

Le capital risque est une activité, limitée dans le temps, de prises de participation en capital dans des entreprises naissantes ou très jeunes et non cotées. Le capital risque recouvre les métiers du capital Amorçage, Création et Post création.

Carried interest

Forme d'intéressement des responsables des sociétés de capital-risque lorsque la rentabilité qu'ils offrent à leurs propres actionnaires dépasse un certain taux (dit « hurdle rate »).

CEEI

Les Centres Européens d'Entreprises et d'Innovation ont pour objectif la détection et l'accompagnement de projets de création d'entreprises innovantes ou de développement d'entreprises existantes par l'innovation. Les CEEI sont labellisés par l'Union Européenne via le réseau EBN (European Business and Innovation Center Network). A ce jour, 170 CEEI sont répartis dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne.

Centre technique industriel (CTI)

Les Centres techniques industriels (CTI) ont été créés par la loi du 22 juillet 1948. Ce sont des structures de recherche technologique qui interviennent en support d'une filière industrielle, généralement caractérisée par une forte proportion de petites et moyennes entreprises. Ils exercent une mission d'intérêt général dans les domaines de la veille technologique, de la recherche, du développement et de la normalisation. Ils développent également des activités privées et commerciales dans l'assistance technique, le transfert de technologie, la formation et plus récemment le développement durable. On dénombre 28 Centres techniques industriels répartis sur tout le territoire.

Certificat d'utilité

Le certificat d'utilité est un titre de propriété industrielle délivré par l'INPI qui, comme le brevet, donne un monopole d'exploitation sur une invention, mais pour une période maximale de 6 ans, au lieu de 20 ans pour le brevet. Répondant aux mêmes conditions de brevetabilité que le brevet, le certificat d'utilité est intéressant pour protéger des inventions à durée de vie courte.

Note : Si une demande de brevet peut être transformée en certificat d'utilité, l'inverse n'est pas possible.

CIFRE (convention industrielle de formation)

Le dispositif CIFRE permet aux entreprises de bénéficier d'une aide financière pour recruter de jeunes doctorants dont les projets de recherche, menés en liaison avec un laboratoire extérieur, conduiront à la soutenance d'une thèse.



CII (Crédit Impôt Innovation)

Le crédit d'impôt innovation est une mesure fiscale réservée aux PME. Ces dernières peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt de 20 % des dépenses nécessaires à la conception de prototypes ou d'installations pilotes de produits nouveaux. L'assiette est plafonnée à 400 000 €. La déclaration s'effectue avec le même dossier et selon les mêmes modalités que le crédit d'impôt (CIR). Les PME peuvent bénéficier du remboursement anticipé de leur CII.

CIR (Crédit Impôt Recherche)

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est une aide fiscale destinée à encourager les efforts des entreprises en matière de R&D. Depuis le 1^{er} janvier 2008, ce dispositif a été considérablement renforcé, simplifié et déplafonné : il prend désormais en compte 30 % des dépenses de R&D des entreprises, jusqu' à 100 M€, et 5 % au-delà de ce seuil. Les sommes consacrées au crédit d'impôt recherche pourraient atteindre 3 Md€ en 2008 (contre 1,5 Md€ en 2007). Le crédit d'impôt vient en déduction de l'IR ou de l'IS dû par l'entreprise au titre de l'année où les dépenses ont été engagées. L'entreprise doit déposer auprès de l'administration fiscale un formulaire spécifique (2069A) avec sa déclaration habituelle

Clause de relution

Les clauses de relution permettent de corriger la valeur initiale d'entrée au capital des investisseurs. En cas de futures levées de fonds sur des bases de valorisation inférieures à celles ayant été appliquées aux investisseurs initiaux, ces derniers auront la faculté de souscrire ou de recevoir pour un montant symbolique, un nombre d'actions qui leur permette d'ajuster leur niveau de participation à la dernière valorisation proposée.

Clusters

Un cluster est un groupe d'entreprises et d'institutions partageant un même domaine de compétences, proches géographiquement, reliées entre elles et complémentaires. (Source : Porter, 1999). Le cluster est donc un regroupement d'entreprises faisant partie d'un même secteur d'activité (même domaine de compétences) et qui sont ancrées dans un territoire ou localisées géographiquement. Ce regroupement permet aux entreprises de bénéficier d'avantages compétitifs grâce notamment aux « externalités » qu'il suscite.

Concurrent Engineering

L'ingénierie concurrente est une approche systémique et intégrée, de la conception concurrente d'un produit et de ses processus associés, incluant le soutien logistique. (Cette approche est destinée à ce que les concepteurs considèrent l'ensemble des paramètres du cycle de vie d'un produit et gagnent du temps).

Consortium

Association ou combinaison de multiples partenaires s'engageant dans une entreprise commune.



Contrefaçon

Se dit de tout acte portant atteinte aux droits conférés par un titre de propriété industrielle ou à un droit d'auteur ou un droit voisin (par exemple, la fabrication, la distribution, la vente et l'offre en vente, l'importation, l'exportation d'un produit contrefait, l'imitation, la reproduction, l'apposition d'une marque contrefaisante etc...). La contrefaçon est également le terme généralement utilisé pour désigner un produit contrefaisant.

Note : En France, le simple fait de déposer une marque identique ou similaire à une marque antérieure est susceptible de constituer un acte de contrefaçon.

CREATI

Le Réseau national CRÉATI (Centres Régionaux d'Appui Technique et d'Innovation) est une association loi 1901 qui fédère de grands groupes industriels et de recherche et des centres de compétences scientifiques et techniques. Ses membres accompagnent les PME et porteurs de projets dans leur développement par la mise à disposition de moyens, de compétences et de savoir-faire. Leurs interventions peuvent être ponctuelles ou s'inscrire dans le cadre d'un suivi de l'entreprise à plus long terme. Elles facilitent aux PME la mise en œuvre de leurs projets en toute indépendance, à travers une vision industrielle. Le réseau CRÉATI a pour but de contribuer au développement économique et à la création d'emplois.

Créativité

Processus permettant de trouver des idées nouvelles et de les organiser efficacement.

Crowdfunding

Le financement participatif ou Crowdfunding est une autre façon pour les entreprises, les particuliers de récolter des fonds pour leur projets. Dans la plupart des cas, c'est l'association d'un grand nombre de personnes investissant un petit montant qui permettent aux porteurs de projets de trouver les fonds demandés. Ce mode de financement est également un moyen de fédérer le plus grand nombre de personnes autour de son projet. Les fonds apportés peuvent être alloués sous 4 formes différentes : don, récompense, prêt ou equity (investissement au capital des entreprises).

Cycle de vie d'un produit (courbe en S)

Cette courbe montre les phases par lesquelles passe un produit : le Lancement (L), la Croissances (C), la Maturité (M) et le Déclin (D). En se situant sur cette courbe on peut déterminer sa politique produit. Cette courbe est aussi significative de l'évolution d'une technologie, d'un secteur... qui suivent les mêmes phases.





Design industriel

Le design industriel est une activité créatrice, dont le but est de déterminer les qualités formelles des objets produits industriellement ; par qualités formelles on ne doit pas entendre seulement les caractéristiques extérieures, mais surtout les relations structurelles et fonctionnelles qui font de l'objet une unité cohérente, tant du point de vue du producteur que du consommateur. Le design industriel embrasse tous les aspects de l'environnement humain conditionné par la production industrielle.

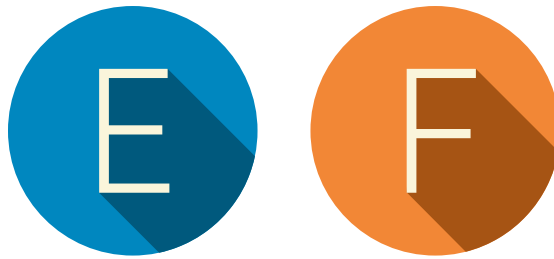
Dessins et modèles

Un dessin ou modèle est destiné à protéger l'apparence d'un objet industriel ou artisanal ou d'une partie d'un tel objet, caractérisée par ses lignes, ses contours, ses couleurs, sa forme, sa texture ou ses matériaux. Un dessin ou modèle n'est valable que s'il est nouveau (il n'existe pas déjà un dessin ou modèle identique divulgué au public), s'il a un caractère propre (il produit une impression visuelle d'ensemble différente par rapport à tout dessin ou modèle déjà divulgué) et que ses caractéristiques ne sont pas imposées par sa fonction. Les dessins et modèles peuvent faire l'objet d'un dépôt qui procure au déposant une date certaine de création, donne naissance au droit de priorité et qui une fois enregistré, lui confère un titre de propriété. En vertu de la loi actuelle, ce titre a une durée maximale de 25 ans et donne à son titulaire un droit exclusif d'exploitation et un droit d'agir en contrefaçon.

Droit d'auteur

Droit de propriété intellectuelle dont la durée s'étend jusqu'à 70 ans après la mort de l'auteur et qui s'acquiert sans aucune formalité de dépôt, du seul fait de la création. Il confère des droits patrimoniaux (droit de reproduction et de représentation) et un droit moral (notamment droit au respect de l'œuvre). Toute création artistique ou littéraire, quel qu'en soit le mérite, peut bénéficier d'une protection au titre du droit d'auteur, si elle est originale. En France, un dessin et modèle bénéficie également d'une protection par droit d'auteur : c'est le principe du « cumul de protection ».





Enterprise Europe Network (EEN)

Enterprise Europe network est le nom du réseau européen de soutien aux entreprises mis en place par la Commission européenne en février 2008 par regroupement des Euro Info Centres (EIC) et des Centres Relais Innovation (CRI). L'objectif du réseau est d'aider les entreprises à développer leur potentiel d'innovation, à accéder à de nouveaux marchés, à obtenir des informations sur la réglementation communautaire et de les faire bénéficier des politiques mises en place au sein de l'Union européenne.

Enveloppe Soleau

Du nom de son créateur, il s'agit d'une enveloppe à deux compartiments, chacun d'eux recevant un exemplaire de la création (dessin, photographie, description...). L'enveloppe fermée est envoyée à l'INPI où elle est enregistrée. L'INPI renvoie un compartiment au déposant et conserve l'autre pendant une durée de cinq ans renouvelable une fois. Le compartiment retourné ne doit jamais être décacheté sous peine de la rendre inutilisable comme preuve. L'enveloppe Soleau est le moyen le plus simple et le moins coûteux pour constituer la preuve des créations ou inventions et leur donner une date certaine mais ce n'est pas un titre de propriété industrielle et cela ne confère pas à son titulaire le droit de s'opposer à l'exploitation de sa création sans son consentement.

Ergonomie

L'ergonomie est la mise en œuvre de l'ensemble des connaissances scientifiques relatives à l'Homme et nécessaires pour concevoir des outils, des machines et des dispositifs qui puissent être utilisés par le plus grand nombre avec le maximum de confort, de sécurité et d'efficacité.

Fab Lab

Un fab lab (contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication ») est un lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets. La caractéristique principale des fab lab est leur « ouverture ». Ils s'adressent aux entrepreneurs, aux designers, aux artistes, aux bricoleurs, aux étudiants..., qui veulent passer plus rapidement de la phase de concept à la phase de prototypage, de la phase de prototypage à la phase de mise au point, de la phase de mise au point à celle de déploiement, etc.

France investissement

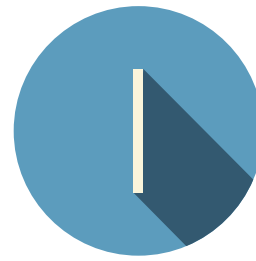
Dispositif d'Etat mis en place en décembre 2006 en partenariat avec la Caisse des Dépôts et des investisseurs institutionnels privés, l'objectif de France Investissement est :

- d'accroître l'offre de financement en fonds propres pour les PME afin d'accompagner leur développement dans la durée et stimuler leur croissance.
- de renforcer les capacités d'intervention des acteurs du marché du capital risque et du capital développement.

3 milliards d'euros dont 2 milliards d'engagements nouveaux seront injectés au capital des entreprises en 6 ans (Source : Caisse des Dépôts).

Fond Unique Interministériel (FUI)

Le FUI finance les projets de recherche et développement collaboratifs des pôles de compétitivité. Le fond a vocation à soutenir des projets de recherche appliquée portant sur le développement de produits ou services susceptibles d'être mis sur le marché à court ou moyen terme. Les projets susceptibles d'être financés sont retenus à l'issue d'appels à projets (deux par an). Le FUI est logé au sein du fonds de compétitivité des entreprises (FCE) du ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi. Ses contributeurs sont les ministères chargés de l'industrie, de la défense, de l'équipement, de l'agriculture, de la santé, de l'aménagement du territoire.



Horizon 2020

Horizon 2020 est le programme de financement de la recherche et de l'innovation de l'Union européenne pour la période 2014-2020. Il s'articule autour de trois grandes priorités : l'excellence scientifique, la primauté industrielle et les défis sociétaux. Il est doté de 79 milliards d'euros. Horizon 2020 finance essentiellement des projets collaboratifs de recherche et d'innovation, mais certains instruments peuvent également soutenir des acteurs individuels. Les bénéficiaires sont sélectionnés sur la base d'appels à propositions annuels pour la plus grande partie du programme.

Incubateur

En France, les incubateurs sont nés de la loi Allègre sur l'innovation et la recherche du 12 juillet 1999. Ils ont pour mission de favoriser l'émergence et la concrétisation de projets d'entreprises innovantes valorisant les compétences et les résultats des laboratoires des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche publics. Les incubateurs sont des structures d'appui avant la création d'entreprises et le terme «pépinière» est utilisé pour l'appui aux entreprises après leur création.

Note : Aux Etats-Unis, le terme «incubator» recouvre à la fois les structures d'appui avant et après la création même si le concept d'incubateur est parfois traduit par « innovation center ».

Innovation

L'innovation se définit comme l'ensemble des démarches scientifiques, technologiques, organisationnelles, financières et commerciales qui aboutissent, ou sont censées aboutir à la réalisation de produits ou procédés technologiquement nouveaux ou améliorés (Source : OCDE - Manuel d'Oslo).

Note 1 : Les économistes ont longtemps considéré l'innovation comme la résultante de la seule évolution technologique. Or l'innovation recouvre plusieurs formes (innovation technologique, organisationnelle, commerciale...) et peut concerner les produits/services et les procédés

Note 2 : L'innovation se distingue de l'invention ou de la découverte en ce qu'elle suppose un processus de mise en pratique aboutissant à une utilisation effective.

Innovation radicale

Changement radical de la pratique actuelle qui introduit quelque chose de nouveau au monde ou d'en créer une nouvelle

Exemple : Internet

Innovation de rupture

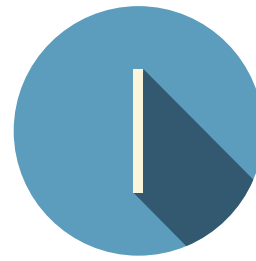
Nouvelle technologie qui a le potentiel de rendre la pratique actuelle obsolète ou d'en créer une nouvelle

Exemple : Le passage du disque vinyle au compact disc (CD) est une innovation de rupture (passage du son analogique au son numérique).

Innovation incrémentale (ou mineure)

L'Innovation incrémentale est un processus d'amélioration s'appuyant sur une même technologie de base.

Exemple : Le rasoir jetable.



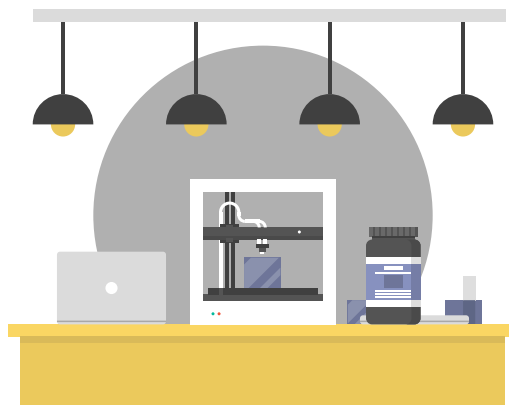
Innovation ouverte

L'innovation ouverte (ou « open innovation ») est un modèle de collaboration permettant d'associer différentes ressources extérieures à l'entreprise. Ce modèle permet de décloisonner les processus d'innovation ; de faciliter la production, la circulation, l'échange, la valorisation des innovations. Il nécessite de trouver le juste équilibre entre protection et diffusion de l'innovation.

Note : Le domaine du logiciel libre fait figure de précurseur en matière d'innovation ouverte.

Instituts Carnot

Le dispositif Carnot s'inscrit dans le Pacte pour la recherche, dont l'un des objectifs est de favoriser le transfert de technologie, le partenariat entre laboratoires publics et entreprises et le développement de l'innovation. Il vise à reconnaître la capacité de structures de recherche effectuant des missions d'intérêt général à collaborer efficacement avec des partenaires socio-économiques, notamment avec des entreprises, et tout en renforçant leur visibilité, à accorder à celles-ci des moyens financiers supplémentaires (par rapport à leur dotation budgétaire) qui les soutiendront pour pérenniser leurs compétences scientifiques et technologiques et pour développer et professionnaliser leurs relations partenariales. Les structures labellisées Carnot, appelées « instituts Carnot », reçoivent de l'ANR un abondement financier calculé en fonction du volume des recettes tirées des contrats de recherche partenariale.





JEI (Jeune Entreprise Innovante)

Les entreprises peuvent prétendre à ce statut mis en place par la loi de finances pour 2004 si elles répondent à cinq conditions :

- être une PME au sens de l'UE (moins de 250 personnes et CA < 50 M€ ou total de bilan < 40 M€)
- avoir moins de huit ans
- avoir un volume de dépenses de recherche \geq 15 % des charges fiscalement déductibles
- être indépendante au sens de l'article 44 sexies du Code général des impôts
- ne pas avoir été créée dans le cadre d'une concentration, d'une restructuration, d'une extension d'activité préexistante ou d'une reprise d'une telle activité.

JEU (Jeune Entreprise Universitaire)

Pour prétendre au statut de jeune entreprise universitaire, une entreprise doit répondre aux cinq conditions requises pour le statut de JEI ainsi qu'aux deux conditions suivantes :

- être dirigée ou détenue directement à hauteur de 10 % au moins de son capital, seuls ou conjointement, par des étudiants ou des personnes titulaires depuis moins de 5 ans d'un master ou d'un doctorat ou par des personnes affectées à des activités d'enseignements ou de recherche.
- avoir pour activité principale la valorisation de travaux de recherche auxquels les dirigeants ou les associés ont participé, au cours de leur scolarité ou dans l'exercice de leurs fonctions au sein d'un établissement d'enseignement supérieur habilité à délivrer un diplôme conférant au moins le grade de master.

Knowledge intensive Business Services (KIBS)

Les KIBS, véritables « courtiers en connaissance », sont des sociétés de conseil et d'expertise technologique, juridique, financière, de management et d'organisation. Chargés de faciliter la création, le partage et l'usage du savoir, les KIBS se situent à l'articulation entre la production de nouveaux savoirs et leur utilisation. Ces sociétés de matière grise emploient des experts, des consultants de très haut niveau universitaire, qui décryptent ce qui se passe dans les laboratoires, effectuent du consulting, de la veille, de l'information technique et scientifique, et sont en mesure de « traduire » pour les entreprises le langage scientifique en langage d'application.

Knowledge Management (KM)

Le Knowledge Management - ou gestion des connaissances - est l'ensemble des méthodes et des techniques permettant de percevoir, d'identifier, d'analyser, d'organiser, de mémoriser, et de partager des connaissances entre les membres des organisations, en particulier les savoirs créés par l'entreprise elle-même (ex : marketing, recherche et développement) ou acquis de l'extérieur (ex : intelligence économique) en vue d'atteindre l'objectif fixé. On distingue généralement les connaissances tangibles de l'entreprises, contenues dans les bases de données ou bien dans tous les documents papiers ou électroniques, des connaissances intangibles composées des connaissances, du savoir-faire et des compétences de l'ensemble du personnel (on parle ainsi de « capital immatériel »).





Licence

Droit d'utilisation (ou d'exploitation) d'un titre de propriété industrielle concédé par le titulaire à un tiers dénommé « licencié », en général en contrepartie de redevances. Le concédant reste propriétaire du titre. La licence peut être exclusive (licencié unique) ou non exclusive, et doit être concédée pour une durée déterminée (souvent renouvelable). Elle peut être accompagnée d'une communication de savoir-faire et/ou d'une assistance technique. Pour être opposable aux tiers, elle doit faire l'objet d'une inscription administrative sur le Registre National correspondant tenu par l'INPI.

Living lab

Initié dans le cadre du programme cadre de recherche et de développement de la Commission européenne, la démarche de Living Lab associe les consommateurs, les entreprises, la formation, la recherche et les collectivités locales dans une démarche de co-création pour le développement de services nouveaux. Basés sur Internet, les services offerts par les Living Labs permettent aux utilisateurs de prendre une part active dans la recherche et l'innovation.

Loi sur l'innovation et la recherche

La loi n°99-587 sur l'innovation et la recherche du 12 juillet 1999 avait pour objet de favoriser le transfert de technologies de la recherche publique vers le secteur économique et la création d'entreprises innovantes (cette loi a fait l'objet d'une codification aux articles L413-1 et suivants du Code de la Recherche). La loi comporte 4 volets :

- La mobilité des hommes et des femmes de la recherche vers l'entreprise
- Les collaborations entre la recherche publique et les entreprises
- Le cadre fiscal pour les entreprises innovantes
- Le cadre juridique pour les entreprises innovantes

Marque

Tout signe distinctif susceptible de représentation graphique, qui, apposé sur un produit ou accompagnant un service, permet de l'identifier et de le distinguer des produits et services provenant d'une autre entreprise. La marque doit répondre à certaines conditions de fond, à savoir qu'elle ne doit pas être constituée d'une appellation ou d'un autre élément graphique générique, usuel ou trompeur, contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, ni même porter atteinte à un signe protégé en vertu de conventions internationales. Par ailleurs, elle ne doit pas porter atteinte à un droit antérieur. Il est donc utile d'effectuer des recherches d'antériorités préalables sérieuses, notamment parmi les marques et les noms de sociétés. En France, comme dans la plupart des pays, le droit à la marque naît de son enregistrement et ses effets sont rétroactifs à la date de dépôt ou de priorité.

Norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles »

Les normes comptables internationales IAS / IFRS sont entrées en vigueur dans l'Union européenne le 1^{er} janvier 2005. Elles sont obligatoires pour les sociétés européennes dont les titres sont admis sur un marché réglementé. La norme IAS 38 est appliquée à la comptabilisation des immobilisations incorporelles sauf les immobilisations incorporelles couvertes par d'autres normes (goodwill IAS 22 ; Impôts Différés IAS 12, contrat de location IAS 17, entreprises d'assurances...). Elle permet de passer les frais de R&D à l'actif du bilan, c'est-à-dire non plus comme des charges mais comme un investissement et apporte de ce fait une visibilité dans la stratégie d'investissement de l'entreprise.



Pépinière

La pépinière est une structure destinée aux entrepreneurs ayant déjà créé leur entreprise. Elle les suit dans leur développement pour une durée maximale de 5 ans. Elle propose un lieu d'hébergement, des conseils en matière de marketing et de développement. Le principe : la mutualisation de certains services pour l'ensemble des entreprises accueillies (locaux, secrétariat, standard téléphonique, réseau Internet...).

Plateformes technologiques européennes

Au nombre de 34, les Plateformes technologiques européennes ont pour objectif d'élaborer des stratégies liées à des progrès technologiques majeurs, c'est-à-dire Ces plateformes définissent les objectifs à moyen et long terme ainsi que les étapes du développement scientifique et technologique et alignent les priorités de la recherche européenne sur les besoins de l'industrie. Elles couvrent l'ensemble de la chaîne économique, en assurant la transformation du savoir généré par la recherche en technologies et processus, puis en produits et services commercialisables.

Pôles d'excellence

Les pôles d'excellence désignent une concentration de spécialistes de la recherche scientifique de niveau mondial ayant acquis une visibilité « géographique ». Idéalement, plus que par leur visibilité, les pôles d'excellence se caractérisent par les synergies entre chercheurs et entre ceux-ci et l'enseignement.

Pôle de compétitivité

C'est l'addition d'un cluster industriel et d'une base scientifique ou la synergie d'un pôle d'excellence et d'un tissu d'industries. Il se caractérise par la dynamique d'une agglomération entière qui met à contribution tout un tissu qui suit et soutient l'industrie innovante : services de proximité, transports, secteur financier... Le moteur de la croissance est endogène au pôle : c'est la richesse des synergies et des capacités critiques accumulées dans les domaines scientifiques et industriels ; ce moteur s'alimente de flux migratoires d'hommes et d'entreprises attirés par le dynamisme du pôle.

Pool de brevets (« patent pool »)

Un pool de brevet (ou groupement de brevets) est un mécanisme qui permet à plusieurs sociétés ou organisations de mettre en commun des brevets nécessaires et suffisants à la mise en œuvre d'une technologie donnée dans l'objectif de les licencier conjointement. Les brevets mis dans le pool sont licenciés à chacune des sociétés membres du pool, ce qui leur permet d'implémenter la technologie concernée. De plus, une politique commerciale est mise en place pour licencier les brevets en bloc auprès de sociétés tierces qui souhaitent mettre en œuvre la technologie. Le plus souvent, c'est une société ad-hoc, créée par les membres du pool, qui est chargée de promouvoir et de licencier la technologie. Ce mécanisme est particulièrement utile dans la définition et la diffusion de standards et de normes.

PRES

Un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) est un instrument de mutualisation d'activités et de moyens, proposé à tous les établissements de recherche et d'enseignement supérieur relativement proches géographiquement. Il vise à promouvoir une logique de site, à renforcer l'efficacité, la visibilité et l'attractivité des partenaires.

Preuve de concept technologique

La preuve de concept repose sur un objet technique développé à partir de spécifications précises exprimant le besoin d'un type de client identifié et qui doit lever les premiers obstacles en permettant de prouver l'utilité ou l'efficacité de la technique visant à satisfaire ce besoin. L'objectif est de montrer l'adéquation entre une offre technologique et un besoin.



Proposition d'investissement ou « Term sheet »

C'est une proposition d'investissement d'un investisseur en capital, elle indique le montant envisagé et les conditions de l'investissement.

Note : C'est une proposition mais pas un engagement.

Propriété Intellectuelle (PI)

La propriété intellectuelle est une notion juridique dont le périmètre est vaste et le contenu hétérogène : elle intéresse des réalisations aussi diverses que des inventions, des logiciels, des créations littéraires et artistiques, des obtentions végétales, des marques, etc. Le point commun à tous ces éléments est qu'ils sont tous protégés par un droit exclusif, conférant à leur titulaire le pouvoir d'en contrôler l'accès, l'usage et l'exploitation.

L'objectif du législateur, en accordant ces droits exclusifs, varie suivant la nature des éléments protégés, mais l'idée d'une récompense du titulaire est toujours présente. Selon les cas, la reconnaissance d'un droit exclusif se justifie par un acte de création (cas des œuvres de l'esprit), par un enrichissement de l'état de la technique, une innovation (cas des inventions), par un investissement (cas des bases de données), ou encore parce qu'il contribue au bon fonctionnement du commerce et de la concurrence (cas des signes distinctifs).

Le droit de la propriété intellectuelle est organisé en deux grandes branches : la propriété littéraire et artistique (ou droit d'auteur) d'une part, la propriété industrielle d'autre part. Ces deux grandes branches comportent elles-mêmes des ramifications.

Propriété Industrielle (PI)

La propriété industrielle concerne les brevets, marques, dessins et modèles, topographies des produits semi-conducteurs, les nantissements de logiciels, et les certificats d'obtention végétale. Mais aussi les dénominations sociales, les noms commerciaux et les enseignes, les appellations d'origine et indications géographiques. (Source : INPI)

Note : Tous les droits de propriété industrielle, quels qu'ils soient, ont une caractéristique commune : leur protection est subordonnée à un système de dépôt administratif. Alors que la propriété littéraire et artistique naît du seul fait de la création, la propriété industrielle implique généralement une démarche volontaire du titulaire, se traduisant par l'accomplissement de certaines formalités administratives, parfois coûteuses, nécessaires pour bénéficier de la protection légale.

Prospective

La prospective, c'est l'art de fonder la décision non sur le prolongement des données du passé, mais sur les hypothèses qu'on peut légitimement faire quant à l'avenir. (Source : E. Pisani)

On peut distinguer :

- Prospective exploratoire : exercice prospectif qui vise à explorer les futurs possibles, à partir d'une analyse du passé (rétrospective) pour repérer les tendances lourdes d'évolution et d'une analyse du présent pour identifier les facteurs de changement.
- Prospective normative : exercice de prospective qui vise à définir le cheminement permettant d'atteindre un objectif à venir voulu, soit à partir du présent vers le futur, soit à partir du futur vers le présent.
- Prospective stratégique : l'anticipation mise au service de l'action stratégique et du projet.
- Prospective territoriale : déclinaison de l'une ou de l'autre des formes précédentes de prospective, appliquée à l'avenir d'un territoire.



Réseau

Ensemble d'acteurs en relation les uns avec les autres. Sans nécessairement être le reflet d'une forme d'organisation hiérarchisée, ces liens expriment l'existence d'objectifs communs (mutualisation de problématiques individuelles) et rendent possible l'échange d'informations entre les membres.

RTRA (Réseau Thématique de Recherche Avancée)

Mesure structurante prévue par la Loi de programme pour la recherche du 18 avril 2006 pour identifier et consolider les grands pôles scientifiques français capables de se situer dans le peloton de tête de la recherche mondiale.

RTRS (Réseau thématique de Recherche et de Soins)

Pendant du RTRA dans le domaine de la recherche biomédicale telle qu'elle est définie à l'article L. 1121-1 du code de la santé publique.

SATT (Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies)

Les sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT) assurent le relais entre les laboratoires de recherche et les entreprises et financent les phases de maturation des projets et de preuve de concept. Ces guichets de valorisation renforcent l'efficacité du dispositif d'innovation et la compétitivité de l'industrie.

Sérendipité

Capacité à découvrir, inventer, créer ou imaginer quelque chose de non trivial sans l'avoir délibérément cherché.

Signaux faibles

Faits ou éléments annonciateurs des changements que l'entreprise doit découvrir et comprendre au plus vite pour garantir sa survie et son développement.

Small Business Act (SBA)

Les PME (innovantes) bénéficient aux Etats-Unis d'une politique industrielle particulièrement Depuis 1953, le Small Business Act oriente prioritairement l'action des pouvoirs publics américains, dont l'objectif est de préserver l'esprit de la libre concurrence, vers la petite entreprise considérée comme l'élément le plus dynamique de l'économie. Concrètement, ce dispositif garantit une part directe ou indirecte des marchés publics aux PME (innovantes) avec comme objectif minimal 23 % des contrats directs et 40 % de la sous-traitance. Aux Etats-Unis, les marchés publics sont effectivement réservés aux PME dans les cas suivants :

- pour les marchés de fournitures ou services dont le montant est estimé entre 2 500 \$ et 100 000 \$;
- lorsque le montant du marché est supérieur à 100 000 \$ et qu'il existe de très grandes chances qu'au moins deux PME formulent une offre intéressante ;
- lorsque seulement les grandes entreprises peuvent répondre à l'appel d'offres, les PME se voient attribuer une réservation partielle du marché ;
- les appels d'offres remportés par une grande entreprise d'une valeur de plus de 500 000 \$ doivent comporter un plan de sous-traitance montrant la part à laquelle les PME ont le droit et, plus particulièrement, les PME dirigées par une personne appartenant à une minorité.

Dans le cas des Etats-Unis, la combinaison du Buy American Act et du Small Business Act permettrait aux PME nord-américaines de s'octroyer environ 40 % des marchés publics.



Spin off

Une spin-off est une société nouvelle issue d'une structure de recherche publique et filialisée pour permettre le décollage rapide d'une activité nouvelle, hors des contraintes d'organisation de la structure mère.

SPL (Systèmes Productifs Locaux)

Adoptée par la Datar et officialisée lors d'un comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire en 1997, cette appellation désigne un groupement d'entreprises et d'institutions géographiquement proches et qui collaborent dans un même secteur d'activité. Elle est utilisée ailleurs qu'en France, par exemple au Brésil, où l'on distingue système productif local et système local d'innovation.

Start-up (jeune-pousse)

Une start-up (littéralement « société qui démarre ») est une jeune entreprise innovante à fort potentiel de croissance, lié au secteur des nouvelles technologies, et faisant appel au capital risque pour financer son développement.

Structure de recherche sous contrat (SRC)

Une SRC est une structure publique ou privée ((PME indépendantes, structures adossées à des établissements d'enseignement supérieur, universités ou grandes écoles, association) qui réalise majoritairement (soit plus de 50 % de leur CA) de la recherche sous contrats, et qui a un ou plusieurs domaines d'activité forts. Les SRC ont la particularité de mener des recherches « sanctionnées par l'économie » dans la mesure où la quasi-totalité de leurs ressources sont apportées par leurs contrats de recherche industrielle et de transfert de technologies et de compétences.

Note : On comptabilise une quarantaine de SRC au niveau national, labellisées et soutenues par OSEO.

Syndrome NIH (not invented here)

Le syndrome NIH au sein d'une organisation se caractérise par des redondances dues à un manque de circulation de l'information et de la connaissance dans l'organisation, et qui ont pour conséquence de refaire ce qui a déjà été fait par un autre ailleurs dans l'organisation voire au delà.

Synecrétique

Technique de stimulation intellectuelle qui consiste à résoudre un problème indirectement en lui cherchant des analogies.





Technopole

Support de la politique de développement d'un territoire à partir de l'innovation, la technopole favorise la fertilisation croisée. Animation et mise en réseau des compétences, création d'entreprises innovantes, promotion du territoire : telles sont les différentes composantes de la dynamique technopolitaine.

Transfert de technologie

Le transfert de technologie s'entend communément comme l'ensemble des compétences et des résultats techniques développés et tenus à jour au sein des laboratoires, cédés ou concédés à des tiers, au travers notamment de cession de brevets ou concession de licences d'exploitation de brevet et de savoir-faire, mais aussi grâce au recrutement de personnel formé par la recherche. Le transfert découle de la rencontre d'un laboratoire cherchant à transformer ses résultats de recherche en valeur économique et d'un industriel voulant faire appel à un centre de compétences pour présenter une offre compétitive sur ses marchés. Le transfert de technologie peut s'exprimer au travers de collaborations et de programmes de développement en partenariat laboratoire-entreprise, y compris de créations d'entreprise. Il y aura transfert dès lors qu'il y aura contrat entre un émetteur et un récepteur impliquant une cession ou concession de droit de l'émetteur vers le receveur en contrepartie de quoi ce dernier rémunèrera, le plus souvent, l'émetteur en fonction de la valorisation économique du projet.

TRIZ

TRIZ est l'acronyme russe de la théorie de résolution des problèmes inventifs. C'est une approche algorithmique éprouvée pour résoudre les problèmes techniques. Son élaboration débuta en 1946 lorsque l'ingénieur russe Genrich Altshuller découvrit que l'évolution des systèmes techniques est régie par des lois objectives. Ces lois peuvent être utilisées pour conduire de façon rigoureuse le développement d'un système tout au long de son évolution technique en déterminant et en implémentant des innovations. TRIZ part du principe que les problèmes rencontrés durant la conception d'un nouveau produit présentent des analogies, et donc, que des solutions analogues doivent pouvoir s'appliquer. Ce constat vient de l'analyse d'une grande masse de brevets par l'auteur de la théorie.

Veille Stratégique

La veille stratégique est l'ensemble des techniques licites visant à organiser de façon systématique la collecte d'informations à caractère stratégique, l'analyse, la diffusion et l'exploitation de ces informations utiles à la croissance et au développement des entreprises. Il s'agit de l'observation et de l'analyse des recherches ayant trait aux acquis scientifiques et techniques (veille technologique), aux produits (veille produit), aux procédés de fabrications, aux matériaux, aux filières, aux concurrents (veille concurrentielle), aux lois et normes (veille réglementaire) et aux systèmes d'information et des impacts économiques présents et futurs, pour en déduire les menaces et les opportunités de développement.

Wiki

Le wiki est un outil de gestion de contenus permettant aux internautes de rédiger et de modifier librement des articles sur un site Web. Il favorise donc le travail collaboratif avec un minimum de contraintes et une gestion des droits utilisateurs très souple. (Source : Journal du Net)



CCI France
Département 3i
Industrie/Innovation/Intelligence économique

46 - 48 avenue de la Grande Armée - CS 50071 - 75858 PARIS Cedex 17

www.cci.fr/web/performance-et-innovation

 **[@CCI_innovation](https://twitter.com/CCI_innovation)**